

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Envoyer votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque afin de réserver votre place.  
Pour tous les ateliers le prix est à régler à l'avance.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

email \_\_\_\_\_

Site web \_\_\_\_\_

Atelier auquel vous désirez vous inscrire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dates \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Âge \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à un atelier d'écriture ? \_\_\_\_\_

Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

Y a-t-il des formes, des sujets, des thèmes qui vous intéressent plus particulièrement ?

---

**Joindre impérativement votre règlement par chèque à ce bulletin d'inscription.**

Chèque libellé à l'ordre de Emmanuel BING.

**Adresse postale :**

Emmanuel BING - La grange aux dîmes - 1 rue du 11 novembre - 77540 VOINSLES

---

Date et Signature

Les ateliers réguliers vous engagent pour la saison, de septembre ou octobre à juin. Vous reconnaissez avoir lu et accepté les conditions d'inscription qui se trouvent sur le site atelier-bing.fr aux pages «inscription», «tarifs» et «cadre». Ces conditions sont reproduites au verso.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION  
À UN ATELIER D'ÉCRITURE

**Contact :** E. Bing - La grange aux dîmes - 1 rue du 11 novembre - 77540 VOINSLES - **01 64 06 13 87**

**Ou bien :** Emmanuel Bing 5 rue Tiphaine 75015 PARIS - **01 45 79 63 26**

Email : [emmanuel.bing@atelier-bing.fr](mailto:emmanuel.bing@atelier-bing.fr)

Les séances et stages ont lieu généralement à Paris, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, 5 rue Tiphaine

M<sup>o</sup> La-Motte-Picquet-Grenelle.

Certains ateliers ou stages ont lieu à La Grange aux Dîmes.

#### MODALITES

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Le prix des ateliers réguliers est à payer pour l'année, en plusieurs fois ou par abonnement PayPal.

#### ENGAGEMENT

Participer aux ateliers réguliers engage pour la saison entière. L'intégralité de l'année est due, quelles que soient les absences.

Exceptionnellement certains ateliers peuvent être reportés sans préavis.

Les stages peuvent être reportés si un nombre minimum de personnes n'est pas atteint.

Le paiement des stages et WE est définitif. En cas d'absence le prix du stage reste dû. Il ne sera procédé à aucun remboursement. Exceptionnellement le report sur un autre stage peut être envisagé.

Il est prudent de réserver ses places à l'avance pour les WE thématiques et les stages, le nombre de place étant limité.

Les ateliers réunissent de petits groupes, et la présence de chacun y est indispensable.

Les ateliers individuels engagent pour le travail envisagé. Les séances à l'unité sont libres. Les séances hebdomadaires ne peuvent être reportées et sont dues, à moins qu'il n'y ait la possibilité de déplacer dans la même semaine.

#### MODE DE PARTICIPATION À UN ATELIER : CADRE DE L'ATELIER.

Ces règles sont destinées à préciser le cadre de notre travail. Elles sont d'évidence, et nous permettent de travailler dans un cadre agréable, serein, bienveillant et détendu, gai souvent. L'ambiance à la fois chaleureuse et de travail est la condition de notre liberté d'écriture et de parole au sein de l'atelier.

#### PARTICIPATION À UN ATELIER

L'orientation très personnelle du travail, et ce qui est en jeu dans l'écriture, impose un grand respect de l'autre, une attitude ouverte et compréhensive.

Les attaques, les agressions répétées, les agressions physiques ou morales, fussent-elles mineures, les allusions négatives ne sont pas tolérées. Tout jugement négatif, péremptoire ou non-adéquat est à éviter.

Les règles de politesse, de respect d'autrui, d'écoute, de bienveillance doivent être respectées. Les attitudes qui tendent à dégrader l'ambiance chaleureuse et bienveillante ne sont pas admises. Chacun met beaucoup de soi dans l'écriture, et les modalités inadéquates ne peuvent en aucun cas avoir lieu dans l'intimité de notre travail. Il en va de la protection de tous.

En conséquence toute personne dont l'attitude, ouvertement ou non agressive, provoque des tensions dans l'atelier et le mettant en péril, sera invité à ne plus y participer.

Une exclusion de l'atelier n'ouvre droit à aucun remboursement des sommes effectivement payées, ni à aucune remise sur les sommes dues.

#### CONFIDENTIALITÉ

Par ailleurs les propositions d'écriture et le mode de travail, dans leur originalité et leur tranchant, ne doivent pas être divulgués à l'extérieur de l'atelier, ni les propos tenus et les textes des participants.

Cette règle de confidentialité s'exerce quel que soit l'atelier, et toute personne s'inscrivant dans un atelier est réputée s'y soumettre.

C'est en effet dans cet esprit de confiance et de bienveillance seul que la parole peut être libre et le travail d'écriture se déployer librement.

L'Atelier d'écriture Emmanuel Bing est seul juge des mesures à prendre en cas de manquement aux règles élémentaires de politesse et de bienveillance nécessaires à l'existence de l'atelier.

Ces conditions d'inscription sont susceptibles d'évoluer sans préavis. Se reporter au site [atelier-bing.fr](http://atelier-bing.fr) à la page «cadre de l'atelier», accessible depuis la page «tarifs».